



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 15 juin 2021
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2021-06-15_2368

**Partenariat avec l'incubateur IMT Starter
pour le soutien aux jeunes entreprises
innovantes dans le numérique**

L'an deux mille vingt et un, le 15 juin à 13h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance mixte présentielle/visioconférence en application de l'article 6 de la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et, prorogé jusqu'au 30 septembre 2021 par la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire. La séance est ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 9 juin 2021 et le quorum est réduit à un tiers des membres présents.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	X	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	X	
VIELHESCAZE	Camille	2 ^{ème} vice-présidente	X	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	V	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 ^{ème} vice-président	X	
BENSARSA REDA	Lamia	5 ^{ème} vice-présidente	X	
BEN CHEIKH	Imène	6 ^{ème} vice-président	X	
DECROUY	Clément	7 ^{ème} vice-président	V	
MARCHAND	Romain	8 ^{ème} vice-président	V	
VALA	Cécilia	9 ^{ème} vice-présidente	V	
GONZALES	Elise	10 ^{ème} vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 ^{ème} vice-président	X	
VILAIN	Jean-Marie	12 ^{ème} vice-président	V	
LABROUSSE	Sophie	13 ^{ème} vice-présidente	V	
GRILLON	Eric	14 ^{ème} vice-président	V	
LAURENT	Jean-Luc	15 ^{ème} vice-président	X	
MARCILLAUD	Bruno	16 ^{ème} vice-président	V	
LALLIER	Nathalie	17 ^{ème} vice-présidente	V	
YAVUZ	Métin	18 ^{ème} vice-président	X	
DUFOUR	Jean-Marc	19 ^{ème} vice-président	V	
LAFON	Gilles	20 ^{ème} vice-président	X	
AGGOUNE	Fatah	1 ^{er} Conseiller délégué	X	
GAUDIN	Philippe	2 ^{ème} Conseiller délégué	V	
ID ELOUALI	Ali	3 ^{ème} Conseiller délégué	-	
BELL-LLOCH	Pierre	4 ^{ème} Conseiller délégué	V	

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			25
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2363 à 2372	23		23

Exposé des motifs

Le Grand-Orly Seine Bièvre dispose d'un écosystème de l'innovation dynamique, au sein duquel on distingue de nombreux acteurs de l'économie numérique, principalement au nord du territoire (entreprises, acteurs académiques, tiers lieux et structures d'accompagnement). Déjà très élevé, le nombre d'étudiants ingénieurs du numérique va considérablement augmenter au cours des prochaines années, avec l'arrivée de nouvelles écoles et le développement de plusieurs campus (Cachan, Ivry, domaine de Chérioux...). Ces jeunes diplômés représentent un fort potentiel en termes de création d'entreprises innovantes.

C'est dans ce contexte favorable qu'est mise en œuvre depuis plusieurs années une politique territoriale en faveur du développement de l'économie numérique, notamment par un appui à l'hébergement et à l'accompagnement individualisé des jeunes entreprises innovantes au sein d'équipements territoriaux comme la Fabrique et à travers des partenariats avec les incubateurs IMT Starter et Efrei Entrepreneurs. Un incubateur d'entreprises est une structure d'accompagnement de projets de création d'entreprise, qui s'adresse à des sociétés très jeunes ou encore en création et leur propose un ensemble de services adaptés : hébergement, soutien logistique, conseils commerciaux, juridiques et techniques, appui à la levée de fonds et mobilisation d'un réseau de partenaires. Il accompagne les premières étapes de la vie de l'entreprise et réduit les risques d'échec.

IMT Starter est l'incubateur d'entreprises des écoles Télécom SudParis, Institut Mines-Télécom Business School et ENSIIE. Créé à Evry en 1999, **il a déjà accompagné plus de 200 sociétés et permis la création de plus de 2 000 emplois**. Implanté pendant 10 ans à Arcueil puis Gentilly, il a contribué à l'implantation et au développement sur le territoire de plusieurs entreprises à fort potentiel. Parmi les réussites les plus emblématiques, on peut citer en particulier Recommerce Group à Gentilly (pionnier du reconditionnement de smartphone en Europe, intégrée dans la liste French Tech 120 de Bpifrance), Ubcast à Ivry-sur-Seine (leader européen pour les solutions de vidéo learning), Uavia à Vitry-sur-Seine (grand prix de l'innovation de la Ville de Paris en 2016, catégorie usine du futur), Silex à Gentilly (première plateforme de sourcing à destination des services achats) ou Custeed à Cachan (spécialiste des solutions digitales d'amélioration de la performance client pour les professionnels de l'automobile).

Bilan 2019 et 2020 (cf. annexe 1 et 2)

La fermeture de son antenne d'Arcueil a eu un impact important sur l'activité de l'incubateur dès l'été 2019. En effet, à la suite de la décision prise par l'EPT de donner congé aux locataires du bâtiment Raspail, le pôle développement économique et emploi a accompagné IMT Starter dans la recherche d'une solution permettant de conserver une implantation physique sur le territoire. Plusieurs pistes ont été étudiées, mais le maintien d'une offre d'hébergement équivalente n'a pas été possible. Ce manque de visibilité pour l'incubateur a compliqué pendant plusieurs mois le recrutement de nouveaux projets. Il s'est finalement orienté vers une solution alternative, en intégrant un espace de 200 m² à Gentilly, dans des locaux partagés avec une société accompagnée lors de sa création. Ce choix, motivé notamment par la volonté de l'incubateur de conserver une implantation sur le Grand-Orly Seine Bièvre et à proximité de Paris (critère essentiel pour une grande majorité de start-up), mais aussi d'en faire un lieu stratégique et central de son activité, a souffert de la crise sanitaire. Cette dernière a en effet fortement impacté le quotidien des jeunes entreprises et leur accompagnement, en particulier avec l'organisation de comités stratégiques virtuels et la généralisation du télétravail, qui a entraîné une chute des demandes de postes de travail permanents. Ce contexte difficile explique pourquoi, même si **l'incubateur a atteint ses objectifs en accompagnant 15 nouvelles start-up chaque année**, peu d'entre elles ont fait le choix de s'implanter sur le Grand-Orly Seine Bièvre en 2020.

Par ailleurs, le Trophée Start-Up Numérique, un concours annuel lancé par IMT Starter en 2010 et devenu depuis l'un des principaux concours d'entrepreneuriat dans l'économie numérique en Ile-de-France s'est déroulé normalement en novembre 2019 (120 candidats) et fin 2020 en format virtuel (110 candidats). Cet événement permet de détecter des projets à fort potentiel qui peuvent accélérer leur développement grâce à l'incubateur et à ses partenaires. Il contribue à la promotion du Grand-Orly Seine Bièvre comme territoire d'innovation.

Reconduction du partenariat et nouvelle convention d'objectifs (cf. annexe 3)

La présence et le développement de l'incubateur IMT Starter sur le Grand-Orly Seine Bièvre est un atout majeur pour le territoire. Au sein de l'écosystème numérique, il complète l'offre de service à destination des jeunes entreprises innovantes à fort potentiel de création d'emplois et occupe une place importante dans leur parcours résidentiel. Toutefois, l'incubateur a été progressivement contraint à recentrer ses activités sur l'accompagnement des projets, sans leur proposer de solution

d'hébergement. Cette évolution s'explique par l'accumulation de plusieurs facteurs : fermeture du site d'Arcueil, décision des organismes de tutelle de ne pas maintenir de présence physique à proximité de Paris, impact du télétravail sur les choix des jeunes entreprises innovantes en matière d'hébergement...

D'un commun accord, il a été convenu de redéfinir les modalités du partenariat engagé dès 2009 et faisant actuellement l'objet d'une convention d'objectifs pour la période 2018-2021. La nouvelle convention comprend 4 principaux axes d'intervention :

- La détection de nouveaux projets (Trophée Start-Up Numérique) ;
- L'accompagnement des nouvelles start-up numériques sélectionnées dans le cadre du dispositif "Incubation IMT Starter" et la recherche de solutions d'hébergement sur le territoire : équipements économiques (La Fabrique, La Station et Silver Innov') ou espaces de coworking (partenariat avec Laplace to Be) ;
- Une plateforme à destination des porteurs de projets leur apportant un premier niveau de conseil grâce à des vidéos réalisées par les experts de l'incubateur (www.imt-starter.tv) ;
- Un programme de coaching à destination des entreprises innovantes hébergées dans les équipements économiques ou identifiées par le pôle développement économique et emploi.

Et, il est convenu un soutien financier légèrement diminué passant de 49 000€ à 40 000€.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu la délibération n°2020-07-15_1867 du conseil territorial portant délégations de pouvoir du conseil territorial au bureau ;

Vu la délibération n° 2018-02-13-914 du 13 février 2018 relative à la compétence développement économique ;

Vu la convention de partenariat avec "IMT Starter", ci-jointe ;

Considérant que cet incubateur permet au Grand-Orly Seine Bièvre de compléter son offre de service aux jeunes entreprises innovantes du numérique ;

Entendu le rapport de Monsieur Le Président et sur sa proposition,

Le bureau territorial délibère et, à l'unanimité

1. Approuve le projet de convention d'objectifs avec l'incubateur IMT Starter annexé à la présente.
2. Autorise le président ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent.
3. Décide de l'octroi d'une subvention annuelle d'un montant de 40 000 €.
4. Dit que la dépense est inscrite au budget territorial de l'exercice 2021.
5. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 23

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 17 juin 2021 ayant été publiée le 18 juin 2021



A Vitry-sur-Seine, le 16 juin 2021

Le Président

Michel LEPRETRE

G I
K
A V V
C
H
G R A N D
F C - R O R L Y
S E I N E V
B M I È A V R E
S J V

IMT Starter



Convention d'objectifs
entre

**L'Établissement public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre**

et

L'Incubateur IMT Starter

2021 - 2022

CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIEVRE ET L'INCUBATEUR IMT STARTER 2021 - 2022

ENTRE :

L'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège administratif est situé au 2 avenue Youri Gagarine 94400 Vitry-sur-Seine et représenté par son président Monsieur Michel Leprêtre, ci-après désigné « **EPT** »,

d'une part,

ET :

L'incubateur IMT Starter, incubateur numérique des écoles Télécom SudParis, Institut Mines Télécom Business School et ENSIIE, dont le siège administratif est situé au 9 rue Charles Fourier 91011 Evry Cedex et représenté par le directeur de Télécom SudParis, Monsieur François Dellacherie, ci-après désigné « **IMT Starter** ».

d'autre part,

PREAMBULE

Créé le 1^{er} janvier 2016, l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre constitue un territoire majeur de la métropole du Grand Paris : il est le plus peuplé après Paris, avec près de 700 000 habitants et concentre près de 300 000 emplois et 50 000 entreprises, dont une grande majorité de TPE-PME.

Cette convention permet la poursuite des actions engagées à partir de 2009 avec la communauté d'agglomération de Val de Bièvre en faveur du développement de l'économie numérique, en lien avec les incubateurs d'écoles présents sur le territoire et proposant une offre structurée d'hébergement et d'accompagnement des jeunes entreprises innovantes en phase de création. La mission d'un incubateur est en effet d'accompagner les premières années des entreprises à fort potentiel de croissance et de création d'emploi.

IMT Starter est un incubateur qui joue un rôle important dans l'écosystème numérique du Grand Orly Seine Bièvre et complète l'offre territoriale en matière de création d'entreprise et de parcours résidentiel. En activité depuis 2009 à Arcueil puis Gentilly, il a contribué à la création et au développement de plus de 220 sociétés, dont une partie s'est installée durablement sur le territoire.

Par délibération n° XXXXX du 15/06/2021, le bureau territorial a décidé de reconduire pour 2 années (2021 et 2022) le soutien apporté par la collectivité aux actions de l'incubateur IMT Starter. L'objet de la présente convention est d'en définir les modalités.

CECI EXPOSE, IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : Objet de la convention

Par la présente convention, IMT Starter s'engage à mener un programme d'action en faveur du développement de l'économie numérique sur le Grand-Orly Seine Bièvre, en contribuant notamment à la détection et à l'implantation de nouveaux projets, ainsi qu'à l'accompagnement de porteurs de projets et d'entreprises innovantes sur le développement de nouvelles solutions numériques.

Pour sa part l'EPT s'engage à soutenir financièrement l'incubateur et à faciliter l'exercice de ses missions, en particulier grâce à l'offre de service du pôle développement économique et emploi.

Article 2 : Modalités de collaboration

Le programme qui sera mis en œuvre par IMT Starter, en lien avec le pôle développement économique et emploi de l'EPT, comprend 4 axes d'intervention :

- La détection de nouveaux projets (Trophée Start-Up Numérique) ;
- L'accompagnement des nouvelles start-up numériques sélectionnées dans le cadre du dispositif « Incubation IMT Starter » et la recherche de solutions d'hébergement sur le territoire de l'EPT : équipements économiques (La Fabrique, La Station et Silver Innov') ou espaces de coworking ;
- La création de contenu pour une plateforme à destination des porteurs de projets, leur apportant un premier niveau de conseil grâce à des vidéos réalisées avec les experts de l'incubateur (www.imt-starter.tv) ;
- Un programme de coaching sur des axes stratégiques (développement commercial, financement...) à destination des entreprises innovantes hébergées dans les équipements économiques de l'EPT ou identifiées par le pôle développement économique et emploi sur le territoire.

Dans le cadre de ce programme, IMT Starter s'engage à :

- Informer systématiquement chaque nouveau projet accompagné de l'offre de service du pôle développement économique et emploi de l'EPT ;
- Mettre en relation toute start-up en recherche de locaux avec un chargé de mission immobilier de l'EPT ;
- Inviter l'EPT à participer au forum des partenaires organisé dans le cadre du Trophée Start-Up Numérique ;
- Consacrer 8 heures par mois à l'accompagnement des entreprises sélectionnées pour le programme de coaching (sur 11 mois) ;
- Participer aux comités d'agrément de la Fabrique lorsque sont étudiés des projets numériques à caractère innovant ;
- Participer à certaines initiatives de l'EPT en faveur de l'entrepreneuriat et du développement de l'économie numérique sur le territoire ;
- Faire figurer de manière lisible le soutien financier de l'EPT dans tous les supports de communication produits dans le cadre de cette convention.

L'EPT apportera son concours à l'incubateur IMT Starter et au processus d'incubation des projets par :

- L'accès à son offre de service pour les projets implantés sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre (appui RH, recherche de locaux, veille et réponse aux appels à projets...) ;
- Un accès privilégié aux services proposés par la Fabrique (pépinière d'entreprises à Cachan) : tarif « passerelle » pour la location de bureaux, poste en coworking, salles de réunions...
- Le relais auprès de l'incubateur et des incubés de tout événement organisé par l'EPT ou ses partenaires relatif à la jeune entreprise innovante ;
- Une mise en relation des projets incubés avec des partenaires potentiels (réseaux d'entreprises et entreprises du territoire, établissements d'enseignement supérieur et de recherche, collectivités...)
- Un soutien dans la recherche de nouveaux financements ;
- Un appui en matière de valorisation et de promotion des initiatives et des projets incubés.

Pour optimiser l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes et faciliter leur développement sur le territoire de Grand-Orly Seine Bièvre, les deux parties veilleront à se tenir régulièrement informées de toute nouvelle initiative pouvant contribuer à ces missions. Un point d'étape sera fait chaque trimestre.

Les deux parties s'autorisent à utiliser leur logo type respectif sur tout support de communication en lien avec ce programme d'action et la promotion de leurs activités.

Article 3 : Obligations comptables et évaluation

IMT Starter s'engage à fournir avant la fin du 1^{er} trimestre de chaque année un bilan et un compte de résultat détaillé de l'exercice précédent, le compte d'emploi de la subvention attribuée ainsi qu'un compte-rendu d'activité. Il devra adresser à l'EPT sa demande de subvention accompagnée du formulaire Cerfa 12156*05 complété. Il tiendra sa comptabilité à disposition et devra se conformer à l'ensemble des prescriptions légales et réglementaires en vigueur et à venir résultant du versement de subventions publiques, cela conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et du décret n° 2001-495 du 06 juin 2001. D'une manière générale, l'incubateur s'engage à justifier à tout moment, sur demande de l'EPT, l'utilisation des subventions reçues.

Article 4 : Disposition financière

Le montant de la subvention annuelle accordée par l'EPT à IMT Starter pour la mise en œuvre de ce programme d'action s'élève à 40 000 €.

Conformément à sa politique de soutien aux associations et partenaires, l'EPT conditionne le versement de la subvention au respect de son équilibre budgétaire et des objectifs fixés par la présente convention. Le montant de cette subvention sera crédité au compte d'IMT Starter selon les procédures comptables en vigueur.

Article 5 : Sanctions en cas de non-respect des obligations

Le non-respect des articles 2 et 3 entraînera de plein droit le remboursement de la totalité de la subvention visée à l'article 4 dès la première demande de l'EPT.

Article 6 – Modification de la convention

Cette convention annule et remplace toute convention antérieure.
Toute modification fera l'objet d'un avenant soumis pour approbation aux deux parties.

Article 8 – Durée de la convention

La présente convention est conclue pour les années 2021 et 2022.

Article 9 – Résiliation

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, la présente convention est, sauf cas de force majeure, résiliée de plein droit dans les conditions fixées aux alinéas suivants.
La résiliation ne peut intervenir qu'après que la partie défaillante aura été mise en demeure par l'autre partie d'accomplir ses obligations, dans un délai fixé par la mise en demeure. Ce délai ne peut être inférieur à 15 jours et supérieur à 3 mois. Au cours de cette période, les deux parties restent tenues d'exécuter leurs obligations contractuelles.

Le délai court à compter de la notification de la mise en demeure expédiée en recommandé avec demande d'avis de réception postal. Celle-ci doit être dûment motivée.

Article 10 : Règlement des litiges

Les litiges éventuels qui n'auront pu recevoir de solution amiable seront soumis aux juridictions territorialement compétentes.

Fait à
En trois exemplaires originaux

Pour l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Pour Télécom SudParis

Le président
Michel LEPRETRE

Le directeur
François DELLACHERIE

ANNEE 2019

IMT Starter



RAPPORT D'ACTIVITÉ

www.imt-starter.fr

entreprendre@telecom-sudparis.eu

Mission	3
Accompagnement mis en place en 2019 Recrutement Financement	4
Trophée Start-Up Numérique	5
Une vision internationale	6
Fin de l'antenne d'Arcueil et ouverture de l'Innovation Lab de Gentilly	6
Résultats 2019	8
Success stories	9
Perspectives 2020	10

IMT STARTER est l'incubateur d'entreprises des écoles Télécom SudParis, Institut Mines-Télécom Business School et ENSIIE.

Il est né en 1999 et a accompagné la création de près de 200 start-ups.

Il est basé à Evry sur le campus des écoles et à Arcueil rue Cauchy depuis 2009 jusqu'à fin novembre 2019.

Il a installé une antenne sous la forme d'un innovation lab à Gentilly depuis Novembre 2019.

MISSION

IMT STARTER sélectionne drastiquement et accompagne chaque année 15 nouvelles start-ups. Celles-ci seront à la fois issues du campus (portées par des étudiants ou spin off de nos laboratoires) ou portés par des entrepreneurs externes.

Les projets ou jeunes entreprises sélectionnés sont innovants et numériques (web, software, applications, IoT, e-Commerce etc).

IMT Starter héberge et conseille les start-ups sur leur stratégie de pénétration de leur marché.

ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE EN 2019

- Tous les deux mois pour chaque start-up, réunion d'un comité stratégique dédié (4h par réunion) composé d'entrepreneurs expérimentés. L'équivalent d'un conseil d'administration de haut niveau, spécialisé sur les modèles innovants.
Lors de ces comités sont définies les stratégies de pénétration du marché, et de structuration de l'entreprise.
- Suivi personnalisé par l'équipe de l'incubateur :
Aide à la structuration du projet, mise en relation au sein de l'Institut Mines-Télécom et dans son réseau... L'équipe d'IMT Starter composée de seniors appuie au quotidien chaque incubé.
- Hébergement sur 12 à 24 mois selon les besoins au sein de l'incubateur d'Arcueil (470m²) ou d'Evry (500m²).
- Programme d'animation et de formation au sein de l'incubateur (mise en relation avec des fonds d'amorçage, clubs de business angels, financeurs publics...).

RECRUTEMENT

IMT Starter aide ses startups à se connecter avec les 4000 étudiants ingénieurs, développeurs et managers de ses 3 écoles.

FINANCEMENT :

L'incubateur IMT Starter permet l'accès à ses start-ups au Fonds de prêts d'honneurs numérique IMT. Ce fonds permet à nos start-ups de pouvoir bénéficier d'un prêt d'honneur de 60K €, complémentaires des prêts d'honneurs de Wilco ou du réseau Entreprendre. Le fonds est financé par la Fondation Mines-télécom et la Caisse des dépôts présente au bout de 9 ans un taux de remboursement de 91%.

10 prêts ont été obtenus par les start-ups IMT Starter en 2019.

TELECOM BOOSTER :

Télécom Booster est le fonds d'investissement d'IMT Starter, créé en 2016 pour accélérer ses startups. Il fonctionne sur le principe original d'un co-investissement public / privé piloté par l'incubateur. Aux côtés des écoles publiques auxquelles est rattaché l'incubateur, une vingtaine d'entrepreneurs (alumni ou coachs de l'incubateur) investissent conjointement.

Les 3 premiers investissements ont été réalisés dans des start-ups d'Arcueil :

- GARAGESCORE en 2016 (225 K€)
- GREENTROPISM en 2017 (429K€ : 355K€ en 2017 + 39K€ en 2019 et 35K€ en 2020)
- SPECTRAL en 2018 (300K€)
- ZICPLACE en 2019 (160K€)

TROPHEE STARTUP NUMERIQUE

IMT STARTER a organisé la 10ème édition en Novembre 2019 de son concours le TROPHEE STARTUP NUMERIQUE. Il s'agit d'un concours de projets de start-ups dans le numérique. L'objectif est de détecter de futures pépites et de leur permettre de grandir plus vite grâce à l'aide de l'ensemble des partenaires du Trophée.

120 startups ont candidaté à cette 10e édition dans 5 catégories :

- Catégorie retail en partenariat avec **Showroomprive**
- Catégorie E - Santé avec le **Genopole**
- Catégorie Transformation Numérique de l'Entreprise avec **Magellan Consulting**
- Catégorie Impact Social avec **Mazars**
- Catégorie Industrie du futur avec **Safran**

Les autres partenaires du Trophée permettaient d'offrir 100K de prix aux lauréats :
NEOXIA, DELOITTE IN EXTENSO, RICARD-RINGUIER, SOCIETE GENERALE, WILCO, NONY

La remise des prix a eu lieu dans les locaux de la Région Ile de France à Paris le 13 Novembre 2019 et a réuni 30 start-ups et 25 partenaires (incluant des fonds d'investissements et des clubs de Business Angels)

A la suite de ce concours 5 start-ups ont intégré l'incubateur IMT Starter.

Parmi les start-ups découvertes à l'occasion de ce concours, plusieurs ont connu de gros succès :

Bruce, vainqueur 2016 a levé 5 millions

Streamroot vainqueur en 2014 a levé 7 millions

Garagescore a embauché 20 personnes et levé 2 millions.

Beekast a levé 8 millions

Homeloop a levé 23 millions

...

UNE VISION INTERNATIONALE

L'incubateur a établi des partenariats avec une vingtaine d'incubateurs permettant de propulser ses start-ups hors de France.

En Janvier 2019 IMT STARTER a envoyé 7 start-ups au CES de Las Vegas.

<https://www.imt-bs.eu/les-startups-de-imt-starter-sont-au-ces-de-las-vegas-janvier-2019/>

SOFTLANDING

2019 le programme Softlanding a permis l'organisation de 2 semaines en Mai et Octobre 2019 d'immersion dans l'écosystème parisien innovant. Ces semaines ont touché une quarantaine de participants en provenance d'une quinzaine de pays européens qui ont pu au travers de l'incubateur IMT Starter découvrir l'écosystème Ile de France.

Les start-ups et "ecosystem builders" (dirigeants d'incubateurs, investisseurs...) ont notamment passé 24 heures à Arcueil pour des sessions de coaching individuelles.

FIN DE L'ANTENNE D'ARCUEIL

... ET OUVERTURE DE L'INNOVATION LAB

IMT STARTER A GENTILLY

L'incubateur a vu son activité perturbée sur l'ensemble de l'année 2019 avec la perspective de devoir quitter le bâtiment qu'il occupait depuis décembre 2009. IMT Starter a quitté fin Novembre 2019 ces locaux et avait du dès l'été 2019 prévenir ses start-ups entrantes ou hébergées qu'il ne pouvait plus accueillir de nouvelles start-ups à cet endroit ni immatriculer d'entreprises.

L'année 2019 a donc été une année entachée par ce changement majeur.

Suite à de nombreux échanges avec les acteurs du territoire, IMT Starter a ouvert en début d'année 2020 un Innovation Lab à Gentilly. Le bail est porté par l'une de ses start-ups Alumni : Silex.

IMT Starter occupe avec les équipes innovations de l'IMT 207m². Cet espace doit servir à tenir l'ensemble des réunions d'accompagnement de l'incubateur (une centaine par an) + les afetrworks et ateliers organisés par l'incubateur pour ses start-ups (avec la BPI, Les réseaux de prêts d'honneur, etc)

Par ailleurs il pourra accueillir en coworking et showroom des start-ups IMT pour des durées courtes.

La mise en place de ce dernier aspect sera finalisée courant le premier semestre 2020.



RÉSULTATS 2019

15 *Nouvelles startups incubées :*

- linked nutri (1) (3)
- Seconde Peau
- Wero (2) (3)
- Flow – projet abandonné (2)
- Smarterplans (2) (3)
- Zicplace (2) (3)
- Pyxo (1) (3)
- Mailoop (welbee)
- Arbitrium
- Studymapper (1)
- Hoverseen (3)
- Calendar customizer
- Chiron IT (3)
- Reelax
- HER Tools (3)

(1) Immatriculées, installées ou ont été installées à Grand Orly Seine Bièvre

(2) Qui devaient s'immatriculer à Arcueil mais nous n'avons pas pu le faire du fait du déménagement et de l'incertitude pendant plusieurs mois du devenir physique de l'incubateur

(3) Ayant reçu un financement IMT Starter

62% *Taux de succès à 5 ans (promo 2014)*

720K€ injectés en 2019 par IMT Starter dans ses start-ups via Télécom Booster
ou prêts d'honneurs.

SUCCESS STORIES

- RECOMMERCE (+60M€ levés) ✓
- CEDEXIS (+40M€ levés et revendu en 2018) ✓
- LEMONWAY (+35M€ levés)
- SLIMPAY (+20M€ levés) ✓
- STREAMROOT(+7M€ levés) ✓
- BRUCE (+5M€ levés)
- KRDS (+150 personnes)
- LINAGORA (+200 personnes)
- HOMELoop (+23M€ levés)
- BEEKAST (+8M€ levés) ✓
- BISLY (+5M fans sur les réseaux sociaux) ✓
- UAVIA (+2M€ levés) ✓
- WIZZVILLE (+2M€ levés)
- UBICAST (40 personnes. Cédé à Sony) ✓
- REACHFIVE (10M€ levés) ✓
- TESTAMENTO (3M€ levés) ✓
- SILEX (2M€ levés) ✓

✓ Passées et/ou immatriculées à Arcueil ou installées sur le territoire Grand Orly Seine Bièvre

PERSPECTIVES 2020

IMT Starter se fixe comme objectif l'intégration de 15 nouvelles start-ups au cours de l'année 2020.

5 à 10 startups financées (via nos prêts d'honneur ou Télécom Booster)

TROPHEE 2020

L'incubateur a renforcé ses partenariats avec des grands groupes lors du Trophée précédent.

Le Trophée mettra en visibilité le soutien de Grand Orly Seine Bièvre à IMT Starter.

Ceux-ci seront renforcés en 2020

L'objectif est :

100K€ de prix d'accompagnement distribués aux 5 vainqueurs.

5 à 7 catégories

Les lauréats remportent tous l'incubation à IMT Starter complétée de l'accélération du partenaire thématique.

Lancement des inscriptions et des candidatures en Juillet

Fin des inscriptions en Septembre

Les phases de sélection dureront un mois pour terminer par la remise des prix en Novembre suivie du Forum du Trophée, événement de speed meeting entre 30 start-ups et 20 partenaires financeurs.

PROJETS EUROPEENS

IMT Starter est engagé en 2020 sur 2 nouveaux projets européens. L'un concerne la formation de jeunes entrepreneurs européens et l'autre l'accompagnement de start-ups ou projets de start-ups européennes liées à la cybersécurité.

Ces programmes d'une durée de 2 ans démarreront sur le second semestre 2020.

GENTILLY

IMT Starter devra en 2020 tenir l'ensemble de ses réunions présentielle d'accompagnement de start-ups (hors celles hébergées à Evry) dans son Innovation Lab de Gentilly.

De ce fait entre les start-ups accompagnées et les candidats reçus ce sont une soixantaine de start-ups qui passeront travailler dans les locaux sur environ 150 réunions, faisant de ce hub un endroit stratégique et central de l'activité d'IMT Starter.

ANNEE 2020

IMT Starter



RAPPORT D'ACTIVITÉ

www.imt-starter.fr

entreprendre@telecom-sudparis.eu

Mission	3
Accompagnement mis en place en 2019 Recrutement Financement	4
Trophée Start-Up Numérique	5
Une vision internationale	7
Partenariat avec Laplace to Be	8
Digital Academy	8
Résultats 2020	9
Success stories	10
Perspectives 2020	11

IMT STARTER est l'incubateur d'entreprises des écoles Télécom SudParis, Institut Mines-Télécom Business School et ENSIIE.

Il est né en 1999 et a accompagné la création de près de 230 start-ups.

En 2020 du fait de la pandémie il a recentré son activité sur du coaching stratégique à distance et souhaite s'appuyer sur des acteurs du territoire Grand Orly Seine Bièvre pour l'hébergement de ses start-ups.

MISSION

IMT STARTER sélectionne drastiquement et accompagne chaque année 15 nouvelles start-ups. Celles-ci seront à la fois issues du campus (portées par des étudiants ou spin off de nos laboratoires) ou portés par des entrepreneurs externes.

Les projets ou jeunes entreprises sélectionnés sont innovants et numériques (web, software, applications, IoT, e-Commerce etc).

IMT Starter héberge et conseille les start-ups sur leur stratégie de pénétration de leur marché.

ACCOMPAGNEMENT MIS EN PLACE EN 2020

- Tous les deux mois pour chaque start-up, réunion d'un comité stratégique dédié (4h par réunion) composé d'entrepreneurs expérimentés. L'équivalent d'un conseil d'administration de haut niveau, spécialisé sur les modèles innovants.
Lors de ces comités sont définies les stratégies de pénétration du marché, et de structuration de l'entreprise.
- Suivi personnalisé par l'équipe de l'incubateur :
Aide à la structuration du projet, mise en relation au sein de l'Institut Mines-Télécom et dans son réseau... L'équipe d'IMT Starter composée de seniors appuie au quotidien chaque incubé.
- Programme d'animation et de formation au sein de l'incubateur (mise en relation avec des fonds d'amorçage, clubs de business angels, financeurs publics...).

RECRUTEMENT

IMT Starter aide ses startups à se connecter avec les 4000 étudiants ingénieurs, développeurs et managers de ses 3 écoles.

FINANCEMENT :

L'incubateur IMT Starter permet l'accès à ses start-ups au Fonds de prêts d'honneurs numérique IMT. Ce fonds permet à nos start-ups de pouvoir bénéficier d'un prêt d'honneur de 30 à 50K €, complémentaires des prêts d'honneurs de Wilco ou du réseau Entreprendre. Le fonds est financée par la Fondation Mines-télécom et la Caisse des dépôts présente au bout de 10 ans un taux de remboursement d'environ 90%.

5 prêts ont été obtenus par les start-ups IMT Starter en 2020 (Aiintense, Reelax, Studymapper, Datafarm et Beebs).

TELECOM BOOSTER :

Télécom Booster est le fonds d'investissement d'IMT Starter, créé en 2016 pour accélérer ses startups. Il fonctionne sur le principe original d'un co-investissement public / privé piloté par l'incubateur. Aux côtés des écoles publiques auxquelles est rattaché l'incubateur, une vingtaine d'entrepreneurs (alumni ou coachs de l'incubateur) investissent conjointement.

Les 3 premiers investissements ont été réalisés dans des start-ups d'Arcueil :

- GARAGESCORE en 2016 (225 K€)
- GREENTROPISM en 2017 (429K€ : 355K€ en 2017 + 39K€ en 2019 et 35K€ en 2020)
- SPECTRAL en 2018 (300K€)
- ZICPLACE en 2019 (160K€)

En 2020 du fait de la crise nous avons préféré nous concentrer sur des ré-investissements, auprès de Greentropism qui a levé 500K et Spectral qui a levé 2 millions. Dans les deux cas télécom booster ou ses actionnaires en direct ont participé au re financement de ces start-up.

TROPHEE STARTUP NUMERIQUE

IMT STARTER a organisé la 11eme édition en Décembre 2020 de son concours le TROPHEE STARTUP NUMERIQUE. Il s'agit d'un concours de projets de start-ups dans le numérique. L'objectif est de détecter de futures pépites et de leur permettre de grandir plus vite grâce à l'aide de l'ensemble des partenaires du Trophée.

110 startups ont candidaté à cette édition dans 4 catégories :

- Catégorie retail en partenariat avec **Showroomprive**
- Catégorie Healthtech avec le **Genopole**
- Catégorie Nouvelle Organisation de l'Entreprise avec **Magellan Consulting**
- Catégorie Impact Social avec **Deloitte**

Les autres partenaires du Trophée permettaient d'offrir des prix aux lauréats sous forme de conseil et de service :

IN EXTENSO, RICARD-RINGUIER, SOCIETE GENERALE, WILCO, NONY

La remise des prix a eu lieu en digital sous forme d'un film de remise de prix et de présentation des start-ups le 2 décembre 2020 (près de 700 vues) et également permit la réunion d'une convention d'affaires étalée sur une semaine entre une trentaine de start-ups finalistes et 25 partenaires (incluant des fonds d'investissements et des clubs de Business Angels...). Le tout pour environ 150 RDV organisés.

Grand vainqueur du Trophée Start-Up Numérique 2020 :

Également lauréat de catégorie « Sustainable & Inclusive Retail » parrainée par [Showroomprivé](#), **RENEE** est le grand gagnant de cette édition 2020.

Renée est la première plateforme collaborative de réservation d'espace éphémère dans des lieux de vie (restaurants, hôtels...) à destination des marques.

Amélie et Camille, les fondatrices de Renée souhaitent créer la boutique de demain pour soutenir les marques dans leur développement physique mais également accompagner les commerces de proximité après notamment l'impact de la crise sanitaire.

« Ce prix est un véritable tremplin pour nous. »

Amélie Refour, co-fondatrice de Renée.

Catégorie « Nouvelle organisation des entreprises »

Parrainée par [Magellan Consulting](#), cette catégorie distingue un projet dont la technologie permet aux entreprises de poursuivre leur transformation numérique et de mieux s'adapter aux enjeux liés à la crise sanitaire.

Le lauréat a su convaincre le jury avec un projet qui permet d'améliorer le bien-être des collaborateurs tout en utilisant des méthodes de collaboration innovantes. La start-up [Hobbys](#) permet aux salariés d'accéder à des activités virtuelles, en ligne et en direct, liées au bien-être et au développement personnel simplement depuis chez eux.

Catégorie « Impact Positif »

Parrainée par [Deloitte](#), cette récompense met à l'honneur le projet ayant un fort impact environnemental et/ou social qui permet d'accompagner la transformation des territoires et des usages vers des modèles plus résilients face aux crises climatiques, économiques, sanitaires et sociales.

[Gestia Solidaire](#) s'est distingué car ils ont su montrer l'équilibre entre l'impact social environnemental et la viabilité économique du projet. La start-up rend l'immobilier dans les grandes villes plus solidaire et accessible en apportant un système gagnant-gagnant qui permet aux propriétaires de donner du sens à leur patrimoine.

Catégorie « Healthtech »

Parrainée par [Genopole](#), la catégorie « Healthtech » récompense un projet innovant qui utilise le numérique ou des technologies comme l'IA, la robotique, l'IoT, les devices connectés au service de la santé.

Répondant à une problématique actuelle, la santé mentale en tant de crise, [Holivia](#) a convaincu le jury. La start-up propose une plateforme d'accès à un parcours sur-mesure et humain de soutien psychologique réalisé par des praticiens sélectionnés.

Prix coup de cœur IMT Starter

Surprise de cette édition, [Search Mobility](#), est le coup de cœur IMT Starter !

Finis les trajets domicile-travail polluants, Search Mobility est l'assistant de mobilité qui permet à vos collaborateurs de venir au bureau de manière durable & responsable !

Parmi les start-ups découvertes à l'occasion de ce concours, plusieurs ont connu de beaux succès :

Bruce, vainqueur 2016 a levé 5 millions

Streamroot vainqueur en 2014 a levé 7 millions

Garagescore a embauché 20 personnes et levé 2 millions.

Beekast a levé 10 millions

Homeloop a levé 23 millions

...

UNE VISION INTERNATIONALE

L'incubateur a établi des partenariats avec une vingtaine d'incubateurs permettant de propulser ses start-ups hors de France.

Malgré la pandémie l'incubateur a été impliqué en 2020 dans **2 projets financés par la Commission européenne** :

Projet E-Health 2020-2021

Le programme consiste en la création d'un challenge pour des étudiants entrepreneurs pour introduire des défis et les transformer en problème, idéation, prototypage, validation et argumentaire business. Des défis réels provenant des parcours de soins de santé seront apportés par les différents partenaires.

Chaque équipe constituée suivra un programme de conférence et de mentoring adapté afin de réussir la transformation de l'idée en prototype qui pourrait être testé et validé dans des cas concrets.

IMT Starter assurera le coaching des équipes.

Partenaires :

Achmea Zorgverzekeringen Nederland

Universitair Medisch Centrum Rotterdam Nederland

Philips Electronics Nederland

Technische Universiteit Nederland

DAPSI 2020-2023

IMT Starter est impliqué dans le projet DAPSI avec 5 autres partenaires : Zabala (Espagne) F6S (Royaume-Uni), Engineering (Italie), Fraunhofer (Allemagne) et Cap Digital (France). Le projet favorisera la recherche avancée dans le domaine de la portabilité des données à travers le soutien des chercheurs. PME et startups ou innovateurs en fournissant un financement. IMT Starter apporte sa capacité de coaching des projets sélectionnés partout en Europe.

PARTENARIAT AVEC LAPLACE TO BE

L'incubateur IMT Starter accompagne des start-ups franciliennes avec la vocation d'en attirer sur le territoire de Grand Orly Seine Bièvre.

En plus de la capacité de la Fabrique de Cachan l'incubateur a noué un partenariat pour pouvoir attirer des start-ups au sein de l'espace de coworking d'accueil Laplace to be. Les start-ups qui s'installent ou qui sont sur le territoire bénéficient auprès d'IMT Starter d'une réduction sur son forfait d'accompagnement.

Des réunions d'accompagnement et des animations seront réalisées au sein de l'espace.

DIGITAL ACADEMY



L'incubateur IMT Starter a lancé en 2020 un outil de soutien aux porteurs de projets : DIGITAL ACADEMY.

Il s'agit de parcours de formation constitué de vidéos réalisées par l'incubateur avec ses experts sur des sujets clés du lancement d'une start-up :

Constitution de l'équipe, réalisation du MVP...

La première version (9 vidéos et une plateforme <https://www.imt-starter.tv/>) a été réalisée courant 2020 avec le soutien de Grand Orly Seine Bièvre pour un lancement début 2021.

RÉSULTATS 2020

15 Nouvelles startups incubées :

- ERISIUM - basé à Pontoise
- CIRCLELY - basé à Evry
- ONYX – basé à Paris
- POSSIBLE – basé à Paris (2)
- DATAFARM – basé à Montignac de Lauzun (2)
- MERCI LA CONCIERGERIE – Basé à Villiers le Bel
- BEEBS - Basé à Créteil (2)
- DASTRA – Immatriculé à Paris et Installé à Arcueil (1) (2)
- BRANDEPLOY – basé à Annecy
- VOCACOACH – basé à Evry
- JOB REPUBLIK – basé à Montreuil (2)
- ROBIN WINE – basé à Paris
- SKOPER – basé à Paris
- GRAPHERY – HOLI.IO – basé à Puteaux
- SPECTRE – basé à Saint Thibault des Vignes
- SQUARECHAMPS – Basé à Lyon

Depuis 1 an la localisation des start-up en phase de création ne fait pas beaucoup de sens du fait des différents confinements et du fait que beaucoup d'entrepreneurs ont totalement télétravaillé et se sont donc immatriculé chez eux.

(1) Installées ou immatriculées à Grand Orly Seine Bièvre (les fondateurs ou les structures juridiques)

(1) Ayant reçu un financement IMT Starter

86% Taux de succès à 5 ans (promo 2015 : 12 entreprises en activité sur 14 créées)

320K€ injectés en 2020 par IMT Starter dans ses start-ups via Télécom Booster ou prêts d'honneurs.

SUCCESS STORIES

- RECOMMERCE (+60M€ levés). Basé à Gentilly** ✓
- CEDEXIS (+40M€ levés et revendu en 2018). Basé à Paris** ✓
- LEMONWAY (+35M€ levés). Basé à Paris**
- SLIMPAY (+20M€ levés). Basé à Paris** ✓
- STREAMROOT(+7M€ levés). Immatriculée à Arcueil et les fonds ont été injectés dans la filiale Américaine.** ✓
- BRUCE (+5M€ levés). Basé à Paris**
- KRDS (+150 personnes). Basé à Paris**
- LINAGORA (+200 personnes). Basé à Paris**
- HOMELoop (+23M€ levés). Basé à Paris**
- BEEKAST (+8M€ levés). Basé à Paris** ✓
- BISLY (+5M fans sur les réseaux sociaux). Basé à Paris** ✓
- UAVIA (+2M€ levés). Basé à Vitry sur Seine** ✓
- WIZZVILLE (+2M€ levés). Basé à Paris**
- UBICAST (40 personnes. Cédé à Sony). Basé à Ivry sur Seine** ✓
- REACHFIVE (10M€ levés). Basé à Paris** ✓
- TESTAMENTO (3M€ levés). Basé à Paris** ✓
- SILEX (2M€ levés). Basé à Gentilly** ✓
- GARAGESCORE (2M€ levés). Basé à Arcueil** ✓
- SPECTRAL TMS. (2M€ levés). Basé à Paris** ✓

✓ Passées et/ou immatriculées à Arcueil ou installées sur le territoire Grand Orly Seine Bièvre

PERSPECTIVES 2021

IMT Starter se fixe comme objectif l'intégration de 15 nouvelles start-ups au cours de l'année 2021.

5 startups financées (via nos prêts d'honneur ou Télécom Booster)

5 start-ups installées sur le territoire ou occupant des locaux ou ayant un accès l'un des espaces du territoire Grand Orly Seine Bièvre.

TROPHEE 2021

L'incubateur a poursuivi ses partenariats avec des grands groupes lors du Trophée précédent.

Le Trophée mettra en visibilité le soutien de Grand Orly Seine Bièvre à IMT Starter.

En 2021 l'objectif est :

4 à 6 catégories

Les lauréats remportent tous l'incubation à IMT Starter complétée de l'accélération du partenaire thématique.

Lancement des inscriptions et des candidatures en Juillet

Fin des inscriptions en Septembre/Octobre

Les phases de sélection dureront un mois pour terminer par la remise des prix en Novembre ou Décembre, réalisée en vidéo et complétée par un événement de networking en présentiel.

DIGITAL ACADEMY

La plateforme sera lancée en 2021 pour permettre d'apporter des informations et des formations aux jeunes entrepreneurs.

Ces derniers auront accès à un panel d'ateliers sous format vidéo réalisé par l'incubateur avec ses experts sur différents sujets au travers de parcours.

Constitution de l'équipe, Réalisation de son MV, Intégrer un écosystème, etc pour un total d'une dizaine de vidéos complétées par des contenus adaptés.

Ce programme sera réalisé avec le soutien de Grand Orly Seine Bièvre et diffusé via la plateforme <https://www.imt-starter.tv/>